

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1020

Artikel: Négociations de l'Uruguay round : le scandale de Bruxelles
Autor: Carera, Mario
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020601>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le scandale de Bruxelles

L'affrontement entre la Communauté européenne et les Etats-Unis sur la question des soutiens à l'agriculture a mis sur la touche les pays en voie de développement et leurs problèmes spécifiques. Mario Carera, coordinateur de la communauté de travail des organisations de développement, a suivi les négociations du GATT qui se déroulaient au niveau ministériel à Bruxelles la semaine dernière. Il en commente ci-dessous les aspects souvent oubliés.

Ils ont osé! Les deux plus grands géants agro-exportateurs du monde ont osé établir leur affligeant désaccord sur les moyens de régler l'anarchie des marchés agricoles internationaux devant plus de cent délégations ministérielles consternées d'assister à un mauvais match de boxe.

A l'agenda depuis quatre ans, cette phase finale de l'Uruguay round devait fixer de nouvelles règles pour un fonctionnement moins anarchique du marché mondial (plus de 3'000 milliards de dollars d'échanges en 1989) et surtout intégrer de nouveaux secteurs aux accords du GATT (les services, la propriété intellectuelle, les textiles). Au-delà des lénifiants discours-prétextes sur l'écologie, l'affrontement entre les deux géants se résume à une question toute simple: acceptent-ils la réduction de leurs subventions à l'exportation afin de cesser d'inonder le marché agricole mondial de surplus bon marché qui concurrencent directement les productions alimentaires de nombreuses régions, celles des pays en voie de développement (PVD) en premier lieu ? On s'en doute, les exportations agricoles communautaires (de la France en particulier) et celles des Etats-Unis apportant un plus bienvenu dans les balances commerciales, aucun des géants ne va lâcher de gaieté de cœur ses parts de marché. Encore moins si l'on y ajoute les bénéfices politiques d'une distribution sous forme d'aide alimentaire régulière aux régimes amis dans le tiers monde.

Quelques principes simples devraient pourtant guider les réformes des politiques agricoles nationales: sécurité alimentaire pour tous, gestion respectueuse de l'environnement, maintien d'un peuplement rural. Admis par beaucoup (dont les Suisses), ces principes se brisent sur les intérêts nationaux et sur les moyens techniques et politiques à

mettre en œuvre pour les concrétiser.

Déficit démocratique

Le GATT dans sa forme actuelle — un simple accord sur les règles de commerce — a montré ses limites durant le show médiatique de Bruxelles. Déjà sous l'influence prépondérante des lobbies des transnationales (présence d'un directeur de Ciba-Geigy comme «conseiller» de la délégation suisse, céréaliers membres des délégations des Etats-Unis et de la CE), les négociations de l'Uruguay round laissent peu de place aux pays du tiers monde. Si l'on excepte quelques «grands» (Brésil, Inde, Mexique), les délégations de beaucoup d'autres pays se composaient de moins de cinq personnes, généralement peu informées, alors que sept groupes de travail œuvraient en parallèle et que l'essentiel se passait en souterrain par la multiplication de contacts informels. Les fameux «salons verts» de négociation réunissant vingt à vingt-cinq pays se forment par cooptation, jeux d'influences qui excluent les plus faibles, qui sont la majorité. En face, la délégation des Etats-Unis, avec plus de 200 membres, était à l'aise. Pour garantir un fonctionnement démocratique et comme cela était déjà prévu en 1947 lors de sa création, le GATT doit intégrer le système des Nations Unies et se transformer en une véritable organisation de l'ONU, comme l'OMS, la FAO et d'autres.

Les autres secteurs

Au delà de la fixation agricole, quelques timides avances ont tout de même été enregistrées.

● L'intégration des textiles aux règles du GATT, voulue par les PVD, devrait être acceptée par les partenaires du Nord.

● Les services seront aussi intégrés, mais la bagarre fait rage (avec les Etats-Unis surtout) pour savoir s'il faut généraliser les préférences bilatérales actuellement en vigueur entre beaucoup de pays et quels secteurs peuvent être exclus de l'accord (les Etats-Unis plaident l'exclusion des télécommunications, des transports aériens et maritimes; la Suisse souhaite tout inclure).

● La propriété intellectuelle (protection des brevets, des marques, etc) sera aussi intégrée au GATT, contre l'avis de beaucoup de PVD (Inde par exemple) qui craignent une privatisation de la recherche, de la découverte et des technologies par les grandes firmes du Nord, au détriment des objectifs de développement qui impliquent une circulation l'innovation et des techniques. Dans le domaine agricole en particulier, les multiples variétés végétales du Sud sont prélevées sans royalties comme part du patrimoine de l'humanité par les firmes de semences du Nord qui les transforment, les améliorent et rendent ensuite les paysans dépendants de ces grains... contre royalties cette fois-ci.

La présence suisse

Emmenée par MM. Delamuraz et de Pury, la délégation suisse, forte de trente personnes très qualifiées, a fait le gros dos derrière la CE dans le dossier agricole et a défendu les intérêts suisses dans les services et la propriété intellectuelle. Dans ces deux derniers secteurs, la Suisse défend des positions pures et dures: intégration de tous les services — contrairement à beaucoup de pays riches, son offre est déjà déposée; elle se bat aussi pour une protection des brevets d'une durée de vingt ans, et pour pouvoir punir, par des mesures de rétorsion dans tous les secteurs couverts par le GATT, les pays — du tiers monde en général — ne combattant pas avec énergie le non-respect des brevets internationaux.

Avec des positions dures dans deux secteurs nouveaux pour le GATT et très sensibles pour les grands du Nord et du Sud, parce que les plus porteurs de croissance et de domination à l'avenir, la Suisse ne pourra pas éviter de faire d'importantes concessions dans le domaine agricole, le seul où elle est sur la défensive. Dans la suite des négociations, dès janvier à Genève, elle ne

pourra plus longtemps, comme le Japon et les pays nordiques, se cacher derrière la CE et l'empoignade sera rude. Le «deal industrie contre agriculture» que prévoit M. Delamuraz risque bien d'avoir lieu. Les dirigeants paysans suisses vont se sentir bien seuls et regretteront peut-être, un peu tard, de n'avoir pas noué des alliances plus tôt avec les milieux de l'environnement, du développement et des consommateurs. Les agriculteurs pourraient y trouver des alliés précieux pour autant qu'ils acceptent de renoncer à leurs subventions à l'exportation, de maîtriser la sur-production. Ils devraient aussi considérer l'écologie autrement que comme un slogan de cantine et concrétiser des idées de solidarité (par exemple le sucre du Sud plutôt que celui de la CE).

Au-delà de l'Uruguay round

Le prochain round devra discuter les liens évidents entre commerce, développement et environnement. Cette exigence de bon sens aurait dû être inclue dans les objectifs du round actuel, tant les imbrications mondiales de ces trois domaines sont patentées (que l'on songe par exemple aux questions climatiques). La Suisse, avec l'AELÉ, a pris l'heureuse initiative de déposer une demande dans ce sens à Bruxelles. Elle réclame avec raison la réunion en 1991 du groupe de travail du GATT sur l'environnement, créé en 1971 mais jamais réuni ! Dans le tumulte du dossier agricole, cette initiative AELÉ a reçu, semble-t-il, bon accueil.

La très importante conférence des Nations Unies sur le développement et l'environnement de 1992, au Brésil, offre un cadre idéal pour discuter théoriquement et politiquement, au niveau associatif comme au niveau gouvernemental, des prémisses trop économiques du libre-échange. Les exigences du développement (production alimentaire, transfert de technologie, créations d'emplois) et celles de l'environnement, très liées, doivent contraindre la communauté internationale à passer du «libre-échange» au «commerce équitable» («fair trade», non «free trade») et le GATT à respecter les conventions de l'ONU sur toutes ces questions (droits des travailleurs, protection de l'environnement et transferts de technologies).

Mario Carera

DRÔLES DE FRONTIÈRES

La fresque de Cornavin

(JG) Les murs du vaste hall de nos gares sont couverts de fresques exaltant les paysages helvétiques; défraîchies par le temps, elles s'estompent peu à peu; l'œil n'est plus attiré et la plupart des voyageurs qui passent chaque jour pendant des années devant ces œuvres du début du siècle seraient sans doute incapables d'en décrire le sujet.

A la gare de Cornavin, un de ces décors a d'autant moins de chance d'être vu, ne disons même pas regardé, qu'il se situe à grande hauteur, au moins quinze mètres en dessus du sol, dans la grande salle face aux guichets. Il ne représente pas un paysage, mais une carte de l'Europe peinte à fresque.

Si vous y jetez un regard rapide et négligent, elle n'a rien de remarquable. Si vous êtes un tant soit peu amateur d'histoire et de géographie, vous la contempleriez avec perplexité. Les frontières sont curieusement dessinées. L'Allemagne s'étend bien loin à l'Est... Et vous comprenez tout à coup que cette carte représente l'Europe d'avant-guerre, avec une Allemagne dans ses frontières de 1938. De plus la Hongrie et la Tchécoslovaquie n'y figurent pas explicitement, si bien que l'on peut même se demander s'il ne s'agit pas de l'Europe d'avant 14-18.

Comme les Etats baltes sont clairement dessinés en haut à droite, il semble toutefois que cette fresque représente bel et bien l'Europe des années trente. Les principales lignes ferroviaires du continent y sont dessinées, avec les grandes villes. Il est permis de rêver à l'axe Berlin - Dantzig - Königsberg - Riga... Si depuis Lech Walesa, tout le monde sait que Dantzig s'appelle aujourd'hui Gdańsk, il faut suivre l'actualité de près pour savoir que Königsberg en Prusse orientale est aujourd'hui Kaliningrad en Russie.

Le plus troublant, sur la carte, est un terminus, situé en bas à droite, au-delà de la Volga, baptisé Ouralsk. Beaucoup de villes russes ont changé de nom depuis 70 ans, mais sur les cartes d'aujourd'hui, on trouve toujours Ouralsk, sur le fleuve qui lui a donné son nom. Cette cité n'est même pas en Russie, mais au Kazakhstan. Elle n'est pas sur le Trans-

sibérien, ni sur la grande ligne de chemin de fer qui dessert l'Asie centrale. A vrai dire, elle ne semble être sur aucune ligne d'importance. On se demande ce qui a bien pu pousser l'auteur de la fresque à mettre en évidence cette localité, sans doute l'élégance et l'équilibre du motif qui obligaient à mettre un terminus à cet endroit.

Cette carte, si loin des frontières de l'Europe d'il y a cinq ans, s'en est rapprochée aujourd'hui... Pendant des dizaines d'années, des diplomates soviétiques ou polonais sont sans doute passés dessous sans la voir. On a peut-être frôlé l'incident diplomatique. ■

COURRIER

Energie et impôts

J'ai lu avec intérêt dans les derniers numéros de DP vos articles concernant la surtaxation de divers combustibles et carburants envisagée par le Conseil fédéral, ainsi que certaines conséquences à tirer selon vous du moratoire nucléaire. (...)

Ne craignez-vous pas que cette politique n'aboutisse principalement à aggraver l'inflation (...) sans diminuer sensiblement la consommation d'énergie? En effet, si toutes sortes de nouvelles taxes entrent un jour en vigueur, elles seront aussitôt englobées dans l'indice des prix à la consommation, puis dans les augmentations de salaire qui en découleront. (...) Résultat: une année plus tard, les gens disposeront d'autant de ressources qu'auparavant et n'auront plus aucune raison contraignante de chauffer moins leurs appartements, de circuler moins en voiture, etc. (...) Seuls les petits retraités et autres personnes de condition modeste qui ne bénéficient pas de revenus indexés auront été comme d'habitude floués (...).

Pierre Giovannoni, Lutry

(réd) Notre correspondant soulève un problème qui s'est déjà posé à d'autres occasions; il est vrai que, idéalement, une taxe d'orientation ne devrait pas entrer dans le calcul de l'indice des prix à la consommation. Mais même si elle l'est, elle a pour effet d'augmenter les prix de certaines catégories de produits seulement et donc d'orienter le consommateur grâce à des prix tenant mieux compte de l'énergie consommée pour leur fabrication. ■